



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

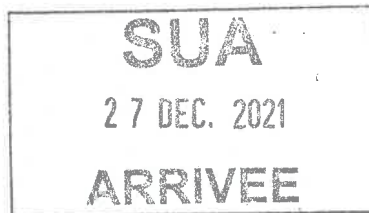
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional de l'archéologie Pays de la Loire

Affaire suivie par :
Catherine MOREAU
02 40 14 28 36

catherine.moreau@culture.gouv.fr

Références : PC08519121Y0250-3



**Direction régionale
des affaires culturelles**

Le Préfet de région

à

Direction Départemental des Territoires et de la Mer de la Vendée
19 Rue Montesquieu - BP 60827
85021 LA ROCHE SUR YON CEDEX

À l'attention de M. CAILLE,

NANTES, le **21 DEC. 2021**

Objet : Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement
Références : LA ROCHE-SUR-YON (VENDEE), 2021 - "La Noue" - YA 129,132
PC08519121Y0250
Votre courrier du 2 décembre 2021
Livre V du Code du patrimoine

Vous m'avez transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 6 décembre 2021.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de Région,
et par délégation, Pour le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
La Conservatrice régionale de l'archéologie

Isabelle BOLLARD-RAINEAU